

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS  
DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA COMMUNE DE OSSES - BUDGET ANNEXE DU  
CIMETIERE  
N°3**

Séance du 03 mars 2026

L'an deux mil vingt-six et le trois mars, à dix-neuf heures trente, le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence du Maire, Jean-Marc OÇAFRAIN.

NOMBRES DE MEMBRES		
En exercice	Présents	Nombre de suffrages exprimés
15	11	11
		Pour : 11
		Contre : 0
		Abstentions : 0

**Etaient présents :**

Mme CHAMALBIDE Corinne, M. DACHAGUER Peio, Mme FALXA Odile, M. GOICOECHEA Iñaki, Mme IDIART Claudine, M. IÑARRA François, M. IRIART Jean Claude, M. JORAJURIA Ramuntxo, M. LEKUMBERRY Xantxo, M. MATEO Jean François, Mme PERUSANSENA Elodie

**Procuration(s) :**

**Etai(en)t absent(s) :**

Mme AYÇAGUER Elorri, Mme CASIRIAIN Elena, M. HEGUY Antton, M. OÇAFRAIN Jean-Marc

Date de la convocation
27 février 2026

**Etai(en)t excusé(s) :**

Date d'affichage
27 février 2026

Acte rendu exécutoire après dépôt en Préfecture le

(Ont) été nommé(es) **secrétaire(s) de séance :**

M. DACHAGUER Peio

05 mars 2026
et publication du
05 mars 2026

<b>VOTE DU COMPTE FINANCIER UNIQUE 2025</b>
---------------------------------------------

Le Conseil Municipal,

réuni sous la présidence du premier adjoint, M. Jean-Claude IRIART,

délibérant sur le compte financier unique (CFU) dressé par le Maire, Jean-Marc OÇAFRAIN,

vote le CFU de l'exercice 2025 et arrête ainsi les comptes :

**Investissement**

Dépenses :	Prévu :	105 575,50
	Réalisé :	3 050,00
	Reste à réaliser :	0,00
Recettes :	Prévu :	105 575,50
	Réalisé :	42 699,50
	Reste à réaliser :	0,00

**Fonctionnement**

Dépenses :	Prévu :	88 851,50
	Réalisé :	25 925,50
	Reste à réaliser :	0,00
Recettes :	Prévu :	88 851,50
	Réalisé :	25 925,50
	Reste à réaliser :	0,00

**Résultat de clôture de l'exercice**

Investissement :	39 649,50
Fonctionnement :	0,00
Résultat global :	39 649,50

Ainsi délibéré les jours, mois et an que dessus.

Ont signé Le Maire et le(s) secrétaire(s) de séance.

Pour extrait certifié conforme.

Fait à OSSES, le 03 mars 2026

Le Maire OÇAFRAIN Jean-Marc

le(s) secrétaire(s) de séance

